

**Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)**

**Pour la certification**

**En tant qu'Expert de Niveau 1 ou Niveau 2 en Biosécurité et Biosûreté**

**A travers la Voie Alternative Dans le cadre du**

**Programme Régional de Formation et de Certification pour les Professionnels  
de la Biosécurité et de la Biosûreté dans en Afrique**

**AMI No. ASLM/ACDC/EOI/Af-RSME/12/015/24**

**Appel à Candidatures pour les Experts de Niveau 1 et Niveau 2 en Biosécurité et de  
Biosûreté**

**Lors de votre réponse à cette AMI, veuillez mentionner le numéro de l'AMI dans  
l'objet ou le titre**

**Décembre 2024**

**Introduction**

L'Initiative de Biosûreté et de Biosécurité des Centres Africains de Contrôle et de Prévention des maladies (Africa CDC) a été lancée par Africa CDC en avril 2019 dans le but de renforcer les systèmes de biosûreté et de biosécurité des États membres de l'Union africaine (UA) et de leur permettre de se conformer aux exigences nationales et internationales en matière de biosûreté et de biosécurité, y compris le Règlement sanitaire international (RSI) (2005), la Convention sur les armes biologiques (CIAB), la résolution 1540 du Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSNU) et le Programme de Sécurité Sanitaire mondiale (GHSA) multi-pays. L'évaluation externe conjointe (JEE) de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le rapport sur l'Indice mondial de sécurité sanitaire ont confirmé les lacunes connues en matière de capacités en matière de biosûreté et de biosécurité parmi les États membres de l'Union africaine (UA).

Les consultations régionales menées par Africa CDC entre 2019 et 2021 ont mis en évidence l'insuffisance ou la disponibilité limitée de programmes de formation standardisés et reconnus au niveau régional sur le continent, limitant les efforts de renforcement des capacités en matière de biosûreté et de biosécurité dans la région. En réponse, Africa CDC, en collaboration avec les États membres de l'UA, a mis au point un programme de formation et de certification professionnelles développé localement, réalisable et accessible, qui est à la fois reconnu et approuvé par les États membres de l'UA. Le Programme Régional de Formation et de Certification des Professionnels de la Biosûreté et de la Biosécurité, pour les Professionnels Africains de la Biosûreté et de la Biosécurité (RTCP-BBP) comporte quatre (4) domaines de spécialisation, à savoir :

1. Sélection, installation, maintenance et certification des postes de sécurité biologique
2. Gestion des risques biologiques
3. Conception et maintenance d'installations manipulant des agents pathogènes à haut risque (ingénierie de bioconfinement)
4. Gestion biologique des déchets

### **Niveaux de certification**

Le PCR-BBP est fondé sur une matrice de compétences destinée à servir de guide pour évaluer les compétences des personnes par rapport aux quatre (4) domaines de spécialisation des programmes ci-dessus. Il existe trois niveaux de certification, soit les niveaux 1, 2 et 3, tels qu'ils sont décrits dans le [Programme régional de formation et de certification en matière de biosûreté et de biosécurité](#). Veuillez consulter le lien pour consulter les trois niveaux de certification : <https://africacdc.org/download/the-regional-training-and-certification-program-for-biosafety-and-biosecurity-professionals/>

## **Voie alternative**

Le PCRT-BBP vise à compléter les programmes de formation et de certification existants et futurs plutôt qu'à les remplacer. Il vise à regrouper les programmes de formation et de perfectionnement professionnel dans un cadre de certification unique et acceptable à l'échelle régionale. À ce titre, le cadre prévoit la reconnaissance d'autres programmes de formation qui répondent aux compétences convenues sans avoir à suivre les étapes formelles de formation et de certification décrites dans le RTCP-BBP. À la suite de l'examen de ses Précédentes formation et expérience par le Comité d'Examen et de Certification, le candidat est placé à un niveau correspondant aux compétences convenues dans le RTCP-BBP (niveaux 1 et 2).

La reconnaissance dans le cadre de la voie alternative suit les étapes suivantes

- Les candidats potentiels constituent un portfolio de preuves de leur formation et de leur expérience en réponse à un appel à candidature lancé par Africa CDC
- Lors de ses séances prévues, le CEC examine le portefeuille de preuves et les conditions d'admissibilité des candidats, est certifié au niveau qui correspond à leur formation et à leur expérience
- Le candidat est informé et reçoit un certificat formel et est inscrit au Registre des professionnels de la biosûreté et de la biosécurité de l'Union africaine

Le tableau ci-dessous résume les compétences couvertes pour les niveaux 1 et 2 dans le cadre du PCRT-BBP

Critères de compétence		Niveaux de compétence	
		Niveau 1	Niveau 2
Connaissances Tous les niveaux	Qualifications académiques	Grade/diplôme de 3 à 4 ans ; <u>ou</u>	Grade/diplôme de 3 à 4 ans ; <u>ou</u>
		3-5 ans d'expérience « en pratique »	3 à 5 ans d'expérience pratique ; <u>ou</u>
	Expérience	1 à 2 ans d'expérience post-qualification (y compris le stage)	Diplôme d'études supérieures (p. ex. maîtrise)
			2 à 4 ans d'expérience post-qualification
		Minimum de 2 ans d'expérience de travail dans le domaine de la santé publique	
		Au moins 1 an d'expérience dans un ou plusieurs des 3 domaines de spécialisation technique des experts régionaux	
<b>Sélection, installation, maintenance et certification des postes de sécurité biologique BSC</b>			
Niveau 1	<u>Section théorique - Cours didactiques de 5 jours</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Compréhension des pratiques de laboratoire de base, des ESB en tant que contrôles d'ingénierie</li> <li>Les exigences légales et les différentes normes applicables</li> <li>Types, fonctionnement, fonctions, caractéristiques, sélection des BSC</li> <li>Types, fonctionnement, fonctions, caractéristiques de l'équipement d'essai</li> <li>Utilisation, entretien et certification des ESB en toute sécurité</li> <li>Méthode de décontamination BSC, Dispositifs de protection de l'alimentation</li> <li>Rédaction de rapports pour la certification du cabinet</li> </ul>	<u>Section pratique : Démonstration et pratique de 5 jours</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place et utilisation correcte de l'équipement de test</li> <li>Entretien, remplacement du filtre</li> <li>Mesures de débit d'air, mesure et calculs volumétriques, visualisation et interprétation du modèle de débit d'air</li> <li>Test de filtre HEPAPApplication de la méthode de décontamination BSC</li> <li>Méthodes de brassage des filtres HEPA</li> <li>Dispositifs de protection de l'alimentation et dépannage électrique de base</li> <li>Dépannage de l'équilibre du flux d'air</li> </ul>	
Niveau 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Obtention de la certification et de la validation du BSC et discussion avec le mentor pour l'approbation</li> <li>Les candidats doivent passer au moins dix (10) BSC au cours de cette période (c'est-à-dire &gt;10 en 6 mois). Au moins 50 % des ESB testées doivent provenir d'un laboratoire d'État</li> <li>Expérience sur le terrain : Évaluation dans le pays</li> <li>Démonstration pratique du dépannage, de la réparation et du remplacement du filtre HEPA de la BSC</li> <li>Démonstration pratique de la décontamination et de l'essai de l'ESB</li> </ul>		
	<b>Gestion des risques biologiques</b>	<b>Ingénierie du bioconfinement</b>	<b>Gestion des déchets</b>

<p><b>Niveau 1</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction à la gestion des risques biologiques (GRB)</li> <li>• Éléments d'un système de gestion des risques biologiques</li> <li>• Réglementations, lois, cadres, normes et lignes directrices internationaux relatifs à la gestion des risques biologiques</li> <li>• La norme ISO 35001 et son précurseur CWA15793</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction à la gestion des risques biologiques (GRB)</li> <li>• Éléments d'un système de gestion des risques biologiques</li> <li>• Bref aperçu/introduction de l'évaluation des risques, de l'atténuation des risques et de l'évaluation du rendement (modèle SAP)</li> <li>• Évaluation des risques ; Stratégies d'atténuation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction à la gestion des risques biologiques (GRB)</li> <li>• Éléments d'un système de gestion des risques biologiques (SGRB)</li> <li>• Bref aperçu/introduction de l'évaluation des risques, de l'atténuation des risques et de l'évaluation du rendement (modèle SAP)</li> <li>• Évaluation des risques. Stratégies d'atténuation</li> </ul>
<p><b>Niveau 2 pour la gestion des risques biologiques, confinement</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat de niveau 1 du Programme régional de formation et de certification ou de tout autre organisme de certification accrédité</li> <li>• S'inscrire à un programme de jumelage ou de mentorat d'une durée de six (6) à douze (12) mois du Programme régional de formation et de certification (PFR) ou de tout autre programme reconnu ou accrédité</li> <li>• Développer et mettre en œuvre un « projet d'amélioration » dans leur pays d'origine</li> </ul>		

## Manifestation d'intérêt

Les candidats intéressés dont la formation et l'expérience correspondent aux niveaux 1 ou 2 ci-dessus doivent soumettre un portfolio de preuves comprenant les éléments suivants

- Une lettre de candidature d'une page indiquant les domaines de spécialisation parmi les 4 et le niveau à considérer (niveau 1 ou niveau 2)
  - Une déclaration de capacité. L'énoncé des capacités est une description des professions antérieures et/ou de l'expérience du candidat dans l'un des 4 domaines de spécialisation. Cela devrait inclure, mais sans s'y limiter, une description narrative du travail effectué, de la façon dont il a été effectué et des résultats. Il devrait y avoir un lien clair sur la façon dont ces compétences sont liées dans le RTCP-BBP
  - Un curriculum vitae mis à jour
  - Lettres d'au moins trois (3) personnes de références actuelles et joignables avec leurs coordonnées (courriel et numéro de téléphone portable)
  - Copies certifiées conformes de tous les diplômes, et certificats de formation continue pertinentes
  - Copies certifiées conformes de toutes les attestations et confirmations d'inscription professionnelle
- Envoyez vos candidatures à <https://professionals.aslm.org/aslm-acdc-eoi-af-rsme-12-015-24/> au plus tard le 31 Janvier 2025 (23h59 Heure de l'Afrique de l'Est – GMT+3).

## Processus d'évaluation et d'attribution

Le CEC évaluera les demandes en fonction de normes prédéfinies pertinentes pour les domaines de spécialisation et le niveau spécifiques demandés. Une matrice d'évaluation avec des valeurs de notation numériques pondérées attribuées sera utilisée pour évaluer chaque candidat.

Le CEC se réserve le droit, mais n'a aucune obligation, d'entamer des discussions avec un ou plusieurs répondants afin d'obtenir des éclaircissements ou des précisions supplémentaires.